

**Appel à communication de Dakar**  
**Cas du Togo**  
**Par Awokou Kokou**

**Troisième contribution**

**Gouvernance en TICE, Déploiement des TICE**

**Q1 A quel niveau concret se situe l'engagement des autorités en matière de TICE?**

L'engagement des autorités togolaises se trouve au niveau de la formation à distance des enseignants, de l'utilisation des TICE pour la gestion du système éducatif et accessoirement la vulgarisation de l'utilisation des TICE.

**Q2 Quelles sont les priorités affichées ? Y-a-t-il un plan d'ensemble reliant le technologique/infrastructures, l'administratif/gestion et le pédagogique dans le domaine des TICE ?**

Les priorités affichées sont l'accessibilité aux informations et aux ressources ainsi que la formation. Un plan existe visant la dotation de chaque direction régionale d'un centre de ressources multimédias. Une division informatique vient d'être créée au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et a pour mission de rendre opérationnelle ce plan. Le programme bénéficie d'une dotation budgétaire sur les crédits alloués à ce ministère.

**Q3 Qui sont les décideurs au niveau régional et local, quel est leur statut, quelles directives ont-ils reçus, quelle est la pérennité des offres, quelles sont les contreparties ? Les partenaires ont-ils un droit de regard ? Comment décliner ces partenariats tant au niveau national qu'au niveau local ?**

Au niveau régional, les décideurs sont les directeurs régionaux de l'enseignement qui sont chargés d'appliquer la politique et d'exécuter la stratégie nationale. Ces directeurs n'ont pas une grande marge de manœuvre par rapport à leur ministère. Les directives qu'ils ont reçues sont de faciliter la mise en œuvre du programme. Pour le moment on ne saurait dire grand-chose sur la pérennité du projet. Les partenaires qui sont la coopération française à travers le projet FAC éducation et l'Agence française de développement (AFD) chargé du financement ont un droit de regard sur le programme.

**Q4 Quels sont les obstacles à contourner pour qu'un programme initié par telle ou telle aide puisse être soutenu ou poursuivi par une autre aide ou émarger au budget national ?**

Ce sont des obstacles institutionnels (responsabilités locales du projet) et les problèmes de pertinence au regard des priorités et des besoins des pays qui bénéficient de ces projets. A ces obstacles viennent s'ajouter les problèmes techniques liés à la connectivité à Internet, à l'accessibilité au matériel informatique, l'existence sur place de compétences, etc.

### **Q5 Existe-il une forme de partenariat meilleure qu'une autre ?**

Chaque type de partenariat a ses avantages et ces inconvénients. La question qui doit être posée au début est de savoir si chaque partenaire y trouve son compte. Le partenariat qui enlève aux partenaires impliqués toute initiative ou tout droit de regard sur l'action envisagée n'est pas le meilleur. Tout partenariat qui ne prend pas en compte les besoins et les priorités des partenaires ne peut que donner lieu des actions non viables.

### **Q6 Quelles solutions validées ou suggestions proposées pour une pérennisation et une intégration durable des projets et expérimentations TICE**

Les projets doivent s'inscrire dans les priorités et les besoins des pays. Ils doivent s'accompagner de la préparation et de la mise en place des conditions de leur pérennisation : sources de financement ou d'autofinancement, formation des compétences locales, mise en place d'un mécanisme de transfert des « restes » des projets, etc.

### **Q7 Des études financières ont-elles été faites pour estimer le coût et la « rentabilité » des TICE ?**

A notre connaissance, il n'y a pas d'études financières.

### **Q8 Comment donner une cohérence à l'ensemble des initiatives TICE dans les établissements d'enseignement, du primaire au supérieur ?**

La cohérence passe par l'adoption d'une politique et d'une stratégie au plan national. En dehors de ces deux éléments, il faut mettre en place des institutions et les doter de moyens pour atteindre les objectifs fixés.

### **Q9 Existe-il dans le domaine des TICE des initiatives transnationales impliquant échanges, mutualisations ou travail collaboratif inter-pays ?**

Dans l'enseignement supérieur, l'adoption du système LMD par les universités appartenant à l'espace de l'Union économique monétaire ouest africain (UEMOA) et la mise en réseaux de plusieurs universités de cette région donne lieu à des transferts à des mutualisations et au travail collaboratif qui à court terme aura recours aux TICE. Les universités membres du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'ouest (RESAO) en sont conscients et veulent recourir à la mutualisation des ressources et des compétences.

### **Q10 Y-a-t-il une promotion et un transfert des dispositifs pertinents en matière de TICE ?**

A notre connaissance non.

## Acteurs et actions

**Q11 La formation des formateurs en EDAL est-elle opérationnelle ? Comment ? la formation des enseignants intègre-t-elle une dimension TICE ?**

Non

**Q12 Quelles sont les conséquences de « l'importation » de formations ou de contenus de formation sur les acteurs de l'enseignement supérieur ? Quel pourcentage représentent-ils dans le paysage national ? majoritaire ou très minoritaire ?**

Les conséquences sont variées. Cette importation donne lieu à des échanges de contenus qui sont parfois bénéfiques pour les acteurs. Mais lorsque ce contenu est disponible sur place, il donne lieu à un apport supplémentaire parfois inutile. Pour le moment, au Togo, cette importation est minoritaire au regard des contenus et des formations qu'on trouve surplace.

**Q13 Quelle est l'accessibilité des salles de ressources multimédia au sein des universités ou des organismes de formation professionnels ? Pour les étudiants ? Pour les enseignants ?**

Au sein des universités un effort est fait pour doter chaque écoles et facultés d'un cyber espace accessible aux enseignants. Ces espaces ne sont pas ouverts aux étudiants. Par contre le Campus numérique francophone offre un service d'accès aux ressources. L'accès à ce service est limité en rapport avec la demande et avec les besoins des apprenants. On remarque des files d'attente à l'entrée de ces cyberespaces.

**Q14 Quel est l'impact des TICE sur la communauté éducative ?**

L'impact évolue chaque année au regard des efforts faits pour utiliser les TICE.

**Q15 La mise en ligne des cours et des ressources est-elle encouragée ? Comment ? (aspects incitatifs, réglementaires,...)**

Très encouragée. Un fonds a été créé par la présidence de l'Université de Lomé pour aider les enseignants dans ce sens. Il vient d'être créé un comité chargé de rendre la mise en ligne des cours opérationnelle dans toutes les écoles et facultés. Nous faisons partie de ce comité.

**Q16 Des initiatives dans le domaine de la formation professionnelle sont-elles à relever ?**

Des séquences d'initiation et de formation à la mise en ligne des cours sont organisées à l'intention des enseignants chercheurs par l'Université de Lomé en partenariat avec l'AUF à travers le Centre numérique francophone

## Formation à distance

**Q17 Les technologies audio-visuelles (radio/television) ont-elles été abandonnées ? Pourquoi ?**

Pour le moment oui. Mais nous ne saurons dire si cet abandon est définitif.

**Q18 Quelle est l'évolution des pratiques liées à Internet chez les apprenants ? Chez les formateurs ? dans le contexte économique national ?**

La tendance est à une plus grande utilisation d'Internet par les étudiants et les enseignants. Les premiers l'utilisent pour communiquer et échanger entre eux alors que les formateurs l'utilisent plus pour des raisons professionnelles (échanges d'expériences, de documents, etc.)

**Q19 Au sein des établissements universitaires, quels sont les publics touchés par la formation en ligne ? Quelles sont les formations concernées ?**

Ce sont les membres du personnel administratif et technique (Secrétaires de direction, techniciens supérieurs en informatique...) et des étudiants en fin de formation (titulaires d'un maîtrise ou inscrits en DEA...). Les formations suivies sont le DUPCM Diplôme universitaire professionnel de communicateur multimédias) dispensé par l'Université de Lomé qui est une contextualisation du DUCM, les formation à distance offertes par l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie)

**Q20 En dehors des établissements, quels sont les étudiants touchés par la formation en ligne ? Quelles sont les formations concernées ?**

Les étudiants touchés par la formation en ligne sont les professionnels du secteur privé ou du secteur public qui manifestent un besoin de formation à la carte en fonction de leurs besoins, les agents des organismes internationaux et des sans emplois et qui sont à la recherche d'une formation pour se donner les chances d'avoir un premier emploi. Les formations concernées sont le DUPCM, les formations offertes par l'AUF et la formation CISCO qui offre des certifications Microsoft.

**Q21 La formation des enseignants est-elle concernée par la formation à distance ?**

Oui, au Togo, deux programmes importants ont permis la formation des enseignants par le truchement de la formation à distance. Il s'agit du programme de télé-enseignement qui a permis la formation des instituteurs de la formation à distance des directeurs d'écoles.

**Q22 Y a-t-il une émulation ou une concurrence entre les établissements de formation publics et privés sur ce domaine de la FAD et des TICE ?**

On peut constater une émulation entre les établissements de formation dans le domaine des TICE surtout dans l'enseignement supérieur. L'Université de Lomé veut recourir au TICE pour une mise en ligne des enseignements dispensés. A cet effet un comité est mis en place et est chargé d'assister les facultés et écoles dans ce sens. En outre plusieurs

formations intègrent des enseignements portant sur l'initiation à l'informatique, ce qui n'est pas le cas il y a quelques années.

Dans le privée ; les établissement qui dispensent des formation à la préparation de BTS ou de licence et master, « annoncent » à grand renfort de publicité sur les médias des partenariats avec des institutions universitaires européennes ou nord-américaines. En dehors d'un établissement, ESGIS qui a des rapports avérés avec L'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambresis(UVHC), France et l'Université du Littoral(ULCO) en France. Les autres établissements privés donnent dans de la surenchère. Néanmoins, Il faut souligner le fait que beaucoup d'établissements privés de formation se sont dotés de matériel informatique pour assurer leurs enseignements.